

The background of the cover is a photograph of a pond. In the foreground, a large, brown and black spider is positioned on a thin, dry twig that extends across the water. The water is dark and reflects the surrounding environment. In the middle ground, there are several plants with reddish-brown, spiky flower heads and yellow centers, growing out of the water. Some green reeds or grasses are also visible on the right side. The overall scene is a natural, wetland-like environment.

Atlas de la Biodiversité de la commune de Gentioux-Pigerolles

Résumé

2021-2023

ABC de Gentioux-Pigerolles : Mode d'emploi du résumé

L'acquisition de connaissances et la compilation des données existantes dans le cadre de l'Atlas de la Biodiversité Communale de Gentioux-Pigerolles se sont faites selon plusieurs axes de recherche représentés ci-dessous :

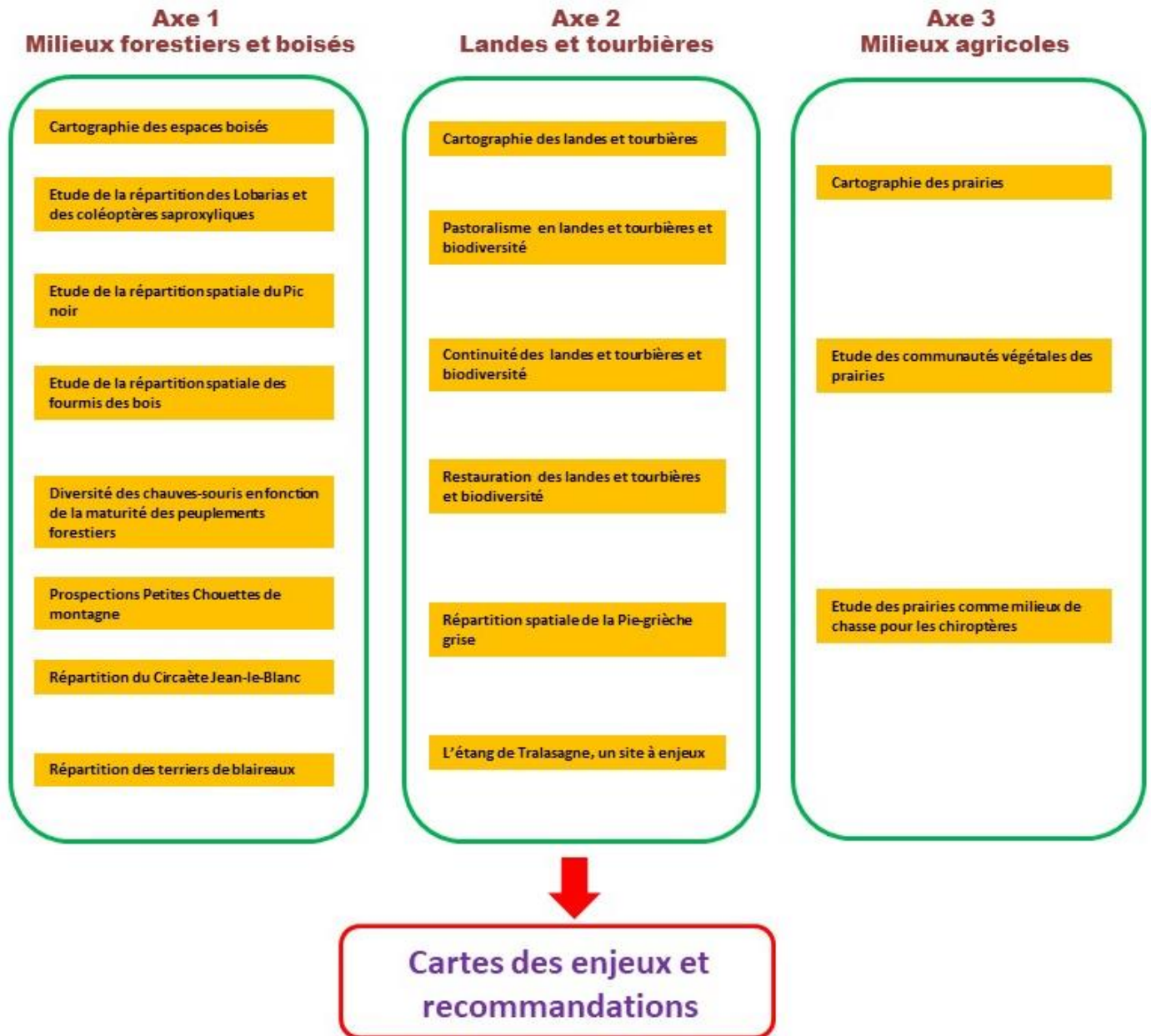


Schéma des axes de recherche développés au cours de l'ABC de Gentioux-Pigerolles

Le résumé de l'ABC vise à transmettre de façon synthétique les conclusions obtenues pour chacun des axes de travail et à les traduire sous forme de « cartes des enjeux ».

Pour chacun des 3 axes développés ci-dessous, un schéma de synthèse présente les études qui ont été réalisées et indique les pages du rapport de recherche complet qui correspondent, pour permettre au lecteur désirant connaître les détails de s'y référer.

1. Habitats forestiers et boisés

Les habitats forestiers couvrent 51% de la surface communale. Tous les milieux forestiers antérieurs à 1950 ont régressé, érodés progressivement par les plantations de résineux qui occupent actuellement 58 % des surfaces boisées. Les forêts de feuillus sont essentiellement constituées d'accrus ayant poussé depuis 1950 et sont surtout constituées de chênaies et hêtraies acidiphiles du collinéen. Les forêts feuillues antérieures à 1950 sont minoritaires. Parmi elles, les forêts anciennes, déjà présentes sur les cartes d'état-major de 1842, peuvent être considérées comme des milieux reliques : elles occupent moins de 1% de la surface communale et 1.6% des espaces boisés. Afin d'étudier les enjeux « biodiversité » touchant ces milieux, nous avons développé plusieurs thèmes de recherche nous permettant de dégager des enjeux et des recommandations.

Cartographie des espaces boisés et de leur historique : **p. 23**

Localiser les zones refuges et les centres de dispersion de la biodiversité forestière par l'étude des Lobarias et des coléoptères saproxyliques : **p.25**

Comprendre la répartition spatiale du Pic noir, espèce architecte : **p.40**

Comprendre la répartition spatiale des fourmis des bois, indicatrices du stress sur les milieux forestiers **p.46**

Diversité et abondance des chauves-souris en fonction de la maturité des peuplements forestiers **p.54**

Prospections Petites Chouettes de montagne : des forêts de résineux parfois accueillantes : **p.57**

A l'interface des landes et des forêts : Le Circaète Jean-le-Blanc : **p.60**

Les terriers de blaireaux : des besoins d'un paysage équilibré : **p.61**



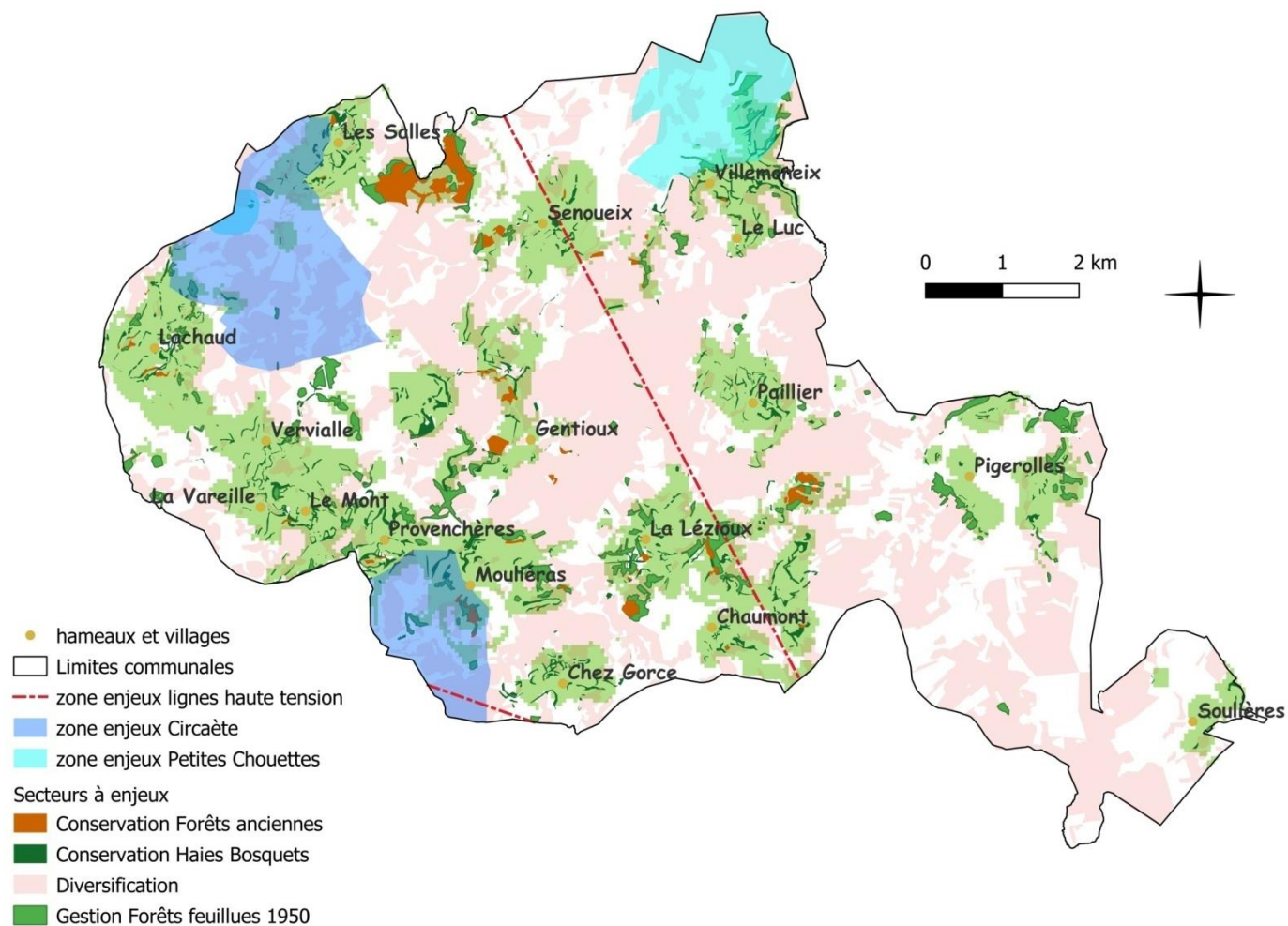
Carte des enjeux et recommandations

Les boisements anciens (antérieurs à 1950) : clé de voûte de la biodiversité forestière

- Les milieux boisés feuillus anciens (antérieurs à 1950), constituent des réservoirs clés pour la biodiversité forestière. Par leur qualité écologique, ils constituent à la fois des zones de chasse fondamentales pour de nombreuses chauves-souris, des zones refuges et des centres de dispersions pour des espèces variées, indicatrices d'espaces forestiers de qualité (lichens corticoles Lobarias, coléoptères saproxyliques, Pic noir).
- Parmi ces milieux boisés anciens, les bosquets et haies anciennes sont fondamentaux dans la préservation de la fonctionnalité écologique du paysage. Par leur extension spatiale, ils constituent la zone refuge primordiale du système. Par les linéaires et les réseaux qu'ils établissent sur le territoire, ils permettent la connexion des espaces boisés entre eux et la dispersion des espèces forestières.
- Les forêts moyennement anciennes (1842-1950) sont importantes comme milieux d'accueil de la biodiversité forestière par la surface qu'elles occupent et par le degré de maturité qu'elles commencent à développer.
- Les plantations de résineux, lorsqu'elles sont trop prégnantes dans le paysage, limitent la disponibilité des milieux d'accueil pour cette biodiversité, et freinent ou empêchent les espèces de forêts feuillues de rejoindre des milieux potentiellement favorables en faisant barrière à la dispersion.

Des recommandations variées, différentes en fonction des secteurs

- L'importance écologique des forêts feuillues anciennes et moyennement anciennes impliquent leur prise en compte dans les plans d'exploitations forestiers.
- Les forêts anciennes (antérieures à 1842), rarissimes sur la commune, devraient être préservées et ne jamais être exploitées en coupes rases.
- Les bosquets et haies anciens doivent être préservés et si des arbres doivent être abattus, un maillage suffisamment dense de vieux arbres devrait être maintenu pour conserver la continuité écologique de ces milieux.
- Le renouvellement de ces linéaires devrait être favorisé pour compenser la perte inéluctable d'arbres devenant sénescents.
- La reconstitution de ces linéaires devrait être favorisée là où l'augmentation de la surface du parcellaire agricole ou leur exploitation a conduit à leur régression.
- Les forêts moyennement anciennes (1842-1950) et les forêts de feuillus en général devraient être exploitées en privilégiant la futaie jardinée et devraient être exemptes d'un traitement en coupes rases.
- La diversification des espaces dominés par les plantations de résineux pourrait concourir à redonner de la perméabilité au paysage pour les espèces de boisements feuillus, là où la prégnance de ces milieux est trop forte.
- Les secteurs où la Chouette de Tengmalm et la Chevêchette d'Europe ont été détectées nécessiteraient des plans de gestion forestière adaptés aux exigences écologiques de ces espèces (vieillesse des plantations, limitation des coupes rases, conservation de la mosaïque d'habitats).
- Les zones à enjeux Circaète Jean-le-Blanc nécessitent la mise en place de périmètres de tranquillité autour des aires en période de reproduction, la préservation des peuplements utilisés pour nicher et la conservation de la mosaïque d'habitat du secteur.
- Les deux lignes électriques traversant la commune devraient être munies d'un dispositif de signalisation pour les rapaces.



Localisation des enjeux en termes de biodiversité forestière. Les zones vert pâle continu indiquent les secteurs où la préservation de la trame « milieux boisés anciens » est primordiale. Les zones en rose indiquent les secteurs où la diversification des peuplements et la mise en place d'une sylviculture plus douce seraient intéressantes. Les traits rouges pointillés indiquent les deux lignes électriques qui nécessiteraient un équipement de signalisation pour les rapaces. Les enjeux « Petites Chouettes » et « Circaète » sont expliqués dans le texte.

3. Landes, pelouses, tourbières et milieux aquatiques

Les landes et pelouses, occupant 50% de la surface communale en 1950, ne sont plus présentes que sur 3% de notre territoire. Cette régression correspond à ce qui est observé sur l'ensemble du plateau de Millevaches et dans l'ancienne région du Limousin. Les tourbières et zones humides couvrent encore 13% de la surface communale. Les deux tiers des zones humides ont disparu de France en un demi-siècle et les communes du plateau de Millevaches ont donc une responsabilité particulière dans la préservation de ces milieux patrimoniaux.

Afin d'étudier les enjeux « biodiversité » touchant ces milieux, nous avons développé plusieurs axes de recherche nous permettant de dégager des enjeux et des recommandations.

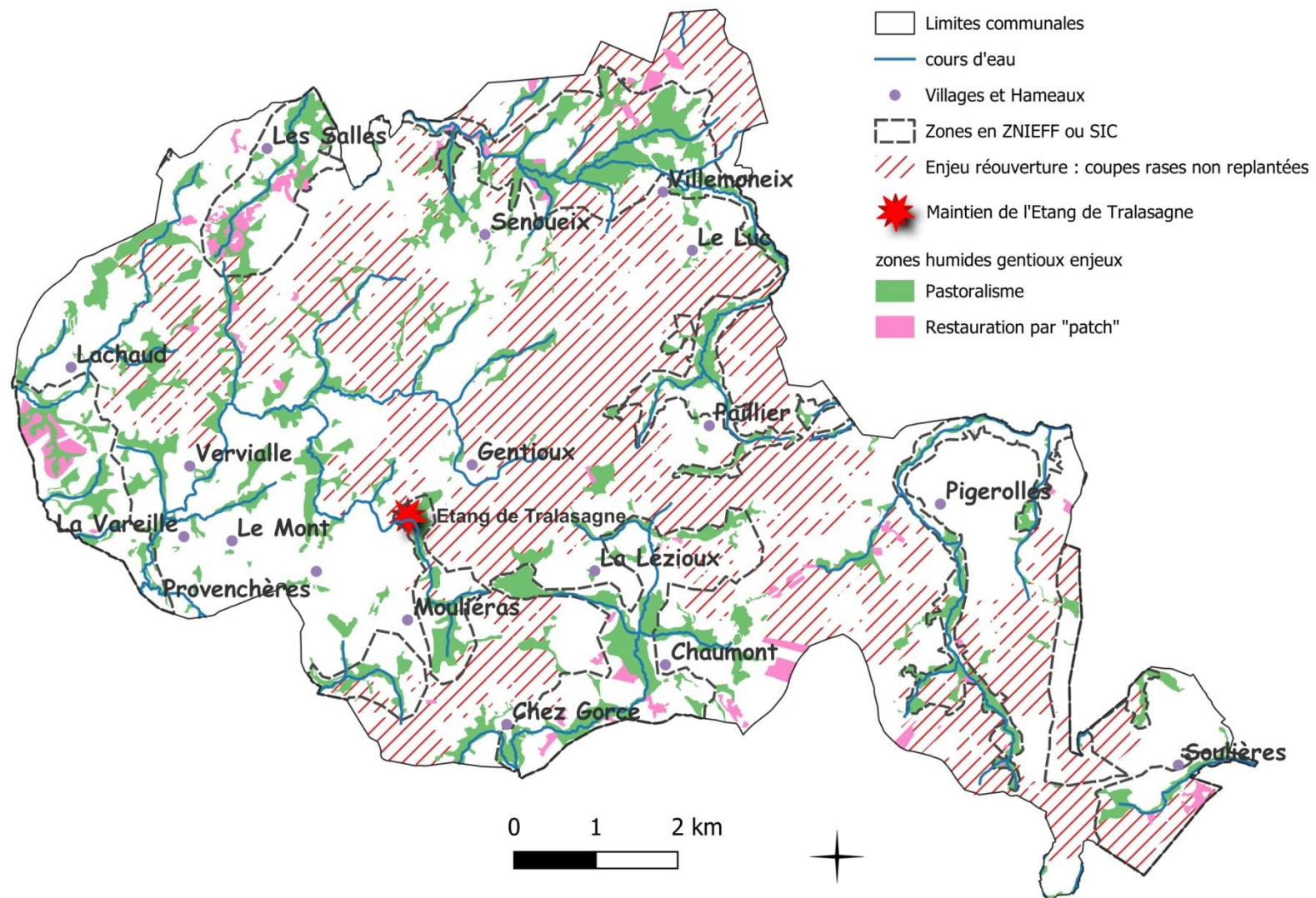


Les landes, pelouses et tourbières, des milieux refuges pour une faune et une flore remarquables

- Les milieux ouverts oligotrophes sont porteurs d'une biodiversité animale et végétale remarquable, constituée d'un grand nombre d'espèces écologiquement spécialisées, présentant souvent des capacités de dispersion réduites.
- Les milieux tourbeux jouent un rôle écologique crucial en tête de bassin versant, comme milieux stockant l'eau et donc susceptibles d'amoindrir les risques de crues en aval.
- Leurs caractéristiques microclimatiques et leur organisation en ensembles mosaïques au sein des alvéoles granitiques en font des milieux refuges pour des espèces susceptibles de souffrir des aléas climatiques en période de canicule.
- Le maintien et la restauration de ces milieux sont tributaires de la persistance d'une activité d'élevage sur notre territoire, sans laquelle ils évoluent assez rapidement en espaces boisés de moindre intérêt écologique.
- La diversité biologique que ces espaces hébergent dépend à la fois de leur qualité intrinsèque et de la structure des paysages qui les entourent. S'ils sont trop enclavés dans des espaces forestiers, ils ne sont plus connectés entre eux et les disparitions locales d'espèces spécialistes ne sont plus compensées par des phénomènes de recolonisation ultérieurs.

Des recommandations variées, différentes en fonction des secteurs

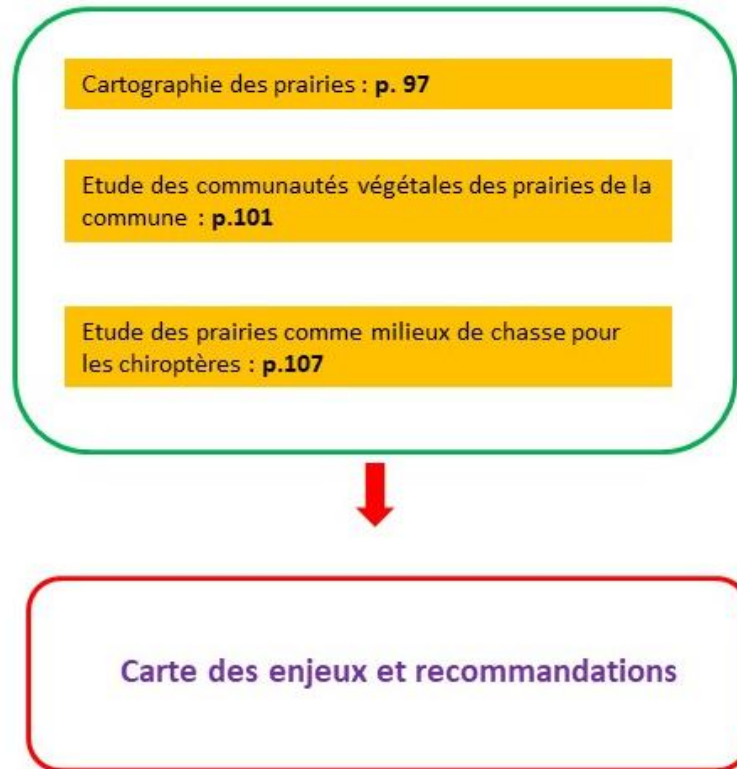
- La dépendance des landes et tourbières aux pratiques d'élevage extensif nécessite de favoriser et soutenir tout ce qui contribue au maintien de ces pratiques sur notre territoire : installations et reprises agricoles, groupements pastoraux, etc.
- Quand la restauration mécanique de certains sites (surtout des landes envahies par la Fougère aigle ou le Genêt à balais) est nécessaire recommandée (broyage, travail du sol), il serait nécessaire de privilégier une intervention étalée dans le temps, par petites touches successives et de ne pas traiter une parcelle en une seule fois, sur toute sa surface. Les espèces animales peu dispersantes pourront ainsi trouver refuge dans les secteurs non traités et plus facilement recoloniser les parcelles après travaux.
- Dans les zones centrales de la commune, la prégnance des plantations de résineux contribue à une perte de connexion entre milieux oligotrophes. Il serait intéressant de travailler à la réouverture ponctuelle des paysages en gérant certaines coupes rases non replantées par pâturage de telle sorte qu'elles évoluent en landes et puisse servir de corridors écologiques et de milieux de substitution pour les espèces de milieux ouverts. Dans cette optique de réouverture des paysages sont ciblées sur la carte des enjeux les zones où des ensembles de plantations contiguës d'une surface supérieure à 100 ha sont présentes.
- L'étang de Tralasnagne est riche d'un cortège diversifié d'espèces animales et végétales patrimoniales dont la pérennité des populations dépend de son maintien.



Landes, pelouses et tourbières de la commune de Gentioux-Pigerolles : zones à enjeux.

4. Milieux agricoles

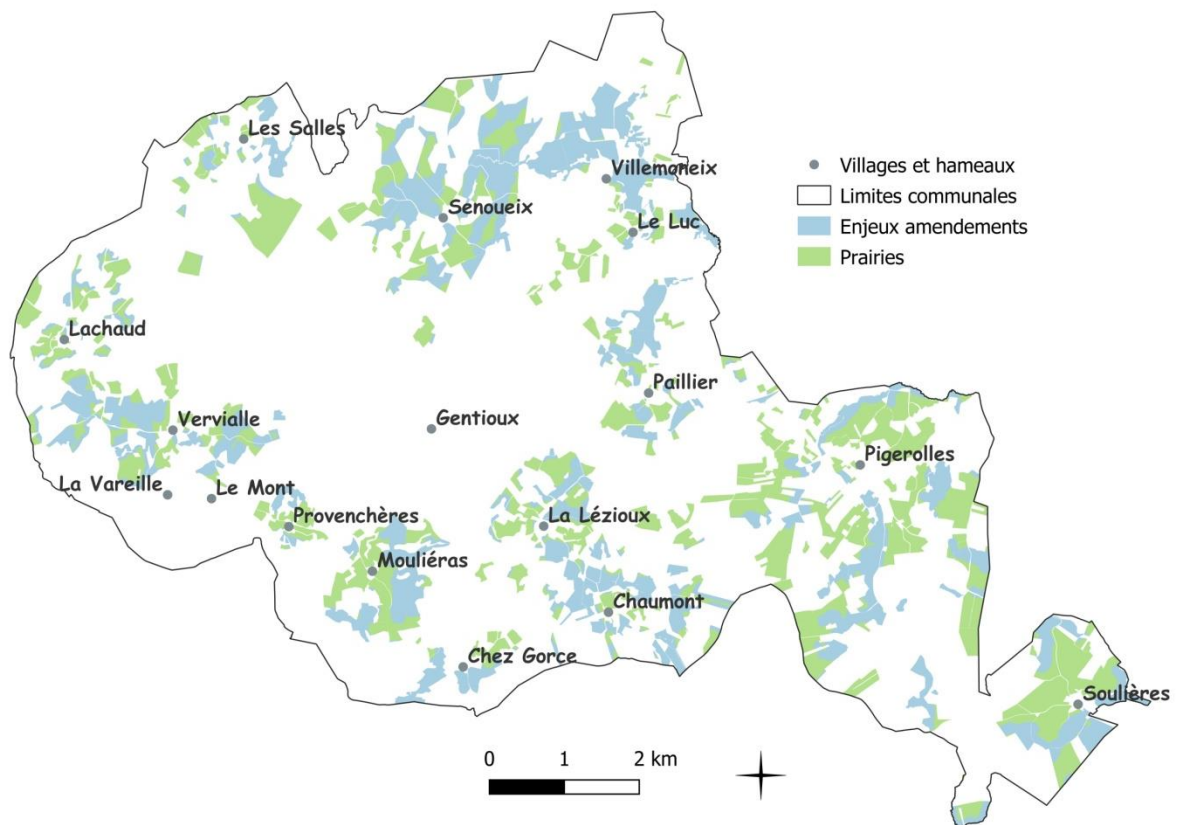
Les prairies semi-naturelles sèches ou mésophiles sont à l'heure actuelle un des habitats les plus menacés de disparition rapide en France. Or, ces milieux sont les derniers réservoirs de nombreuses espèces végétales et animales, elles-mêmes en raréfaction rapide. Elles occupent 25% de la surface communale. Afin d'étudier les enjeux « biodiversité » touchant ces milieux, nous avons développé plusieurs axes de recherche nous permettant de dégager des enjeux et des recommandations.



Enjeux et recommandations concernant les milieux prairiaux

Les prairies permanentes, par leur importance en termes de surface au sein de la commune de Gentioux-Pigerolles, sont un élément clé pour nombre d'espèces animales et végétales. Les travaux menés dans le cadre de cet ABC conduisent à plusieurs conclusions et recommandations :

- Les prairies permanentes sont importantes pour les activités de chasse de nombreuses espèces de chauves-souris. Cette attractivité dépend de la diversité en insectes que ces dernières hébergent. La mise en place de MAE de type « prairies permanentes à flore diversifiée » peut concourir au maintien de leur attractivité et à leur préservation.
- La diversité floristique des prairies dépend de multiples facteurs mais est affectée négativement par la quantité de fumier qui y est déversée. La mise en place de MAE visant à compenser ces apports de fumure organique peut être intéressante, surtout quand ces parcelles jouxtent des milieux oligotrophes (landes et tourbières). Ainsi, l'impact positif sur la richesse floristique de la prairie peut s'accompagner d'un impact positif sur les milieux voisins, en évitant leur eutrophisation.
- La répartition géographique des milieux prairiaux sur la commune de Gentioux Pigerolles recouvre en partie les Zones à enjeux « connexion des espaces boisés ». C'est en effet autour des prairies que se trouvent les linéaires de vieilles haies.



Prairies de la commune de Gentioux-Pigerolles : zones à enjeux. Les zones délimitées en bleu correspondent à des prairies humides ou à des prairies se trouvant dans une zone tampon de 50 mètres autour de milieux oligotrophes. Une limitation des amendements sur ces secteurs pourrait être à la fois bénéfique à la diversité des milieux prairiaux et au maintien de la qualité écologique des milieux oligotrophes voisins.

